

Demande # : _____

Le dépôt d'une demande de permis (formulaire, documents, paiement) peut se faire en ligne (**PEL**), en personne ou par la poste à l'adresse indiquée au bas du formulaire. Tous les plans doivent être déposés en 1 copie papier, ainsi qu'une version électronique en format PDF sur une clé USB (**si en personne ou par la poste**). Le traitement d'une demande débute lorsque tous les documents ont été reçus et que le paiement a été effectué (débit, chèque ou argent). Pour de plus amples renseignements sur la réglementation et les documents requis, référez-vous aux fiches de réglementation simplifiée ou au règlement RV-2021-21-16 sur les permis et certificats.

1. Localisation du projet

Adresse :	Numéro de lots :
-----------	------------------

2. Renseignements sur l'identité du propriétaire

Nom :	Téléphone :
Adresse :	Cellulaire :
Ville :	Courriel :
Code postal :	

3. Renseignements sur l'identité du requérant (si différent du propriétaire)

Nom :	Téléphone :
Adresse :	Cellulaire :
Ville :	Courriel :
Code postal :	

4. Renseignements sur l'identité de l'entrepreneur (si différent du propriétaire)

Nom de l'entreprise :	Téléphone :
Nom :	Cellulaire :
Adresse de l'entreprise :	Courriel :
Ville :	Télécopieur :
Code postal :	

5. Description du projet :

5.1. Type de travaux

<input type="checkbox"/> Construction d'un bâtiment principal	<input type="checkbox"/> Lotissement (subdivision de terrain, remplacement de lot)
<input type="checkbox"/> Rénovation / Agrandissement d'un bâtiment principal	<input type="checkbox"/> Enseigne (autonome, appliquée, d'inauguration)
<input type="checkbox"/> Construction complémentaire (garage, galerie, piscine, etc.)	<input type="checkbox"/> Usage principal (place d'affaires), certificat d'occupation
<input type="checkbox"/> Abattage d'arbre (partout sur le terrain)	<input type="checkbox"/> Usage complémentaire
<input type="checkbox"/> Installation septique / Puits	<input type="checkbox"/> Usage temporaire (événement / camion cuisine)
<input type="checkbox"/> Démolition / Déplacement	<input type="checkbox"/> Modification à un permis déjà émis

5.2. Type de bâtiment ou de terrain

<input type="checkbox"/> Agricole	<input type="checkbox"/> Industriel
<input type="checkbox"/> Commercial	<input type="checkbox"/> Conservation et récréation
<input type="checkbox"/> Extraction	<input type="checkbox"/> Public et communautaire
<input type="checkbox"/> Habitation	<input type="checkbox"/> Multifonctionnel (2 usages différents et plus)

5.3. Coût estimé du projet (avant taxes) : _____ \$

5.4. Échéancier personnel du projet, d'ouverture du commerce ou de la tenue de l'évènement (approximatif) :

Début (aaaa-mm-jj) : _____

Fin (aaaa-mm-jj) : _____

5.5. Description détaillée au verso (section obligatoire)

Service des permis et inspection:

996, rue de la Concorde, Lévis (Québec) G6W 0P8 - Téléphone: **311** ou **418 839-2002** - extérieur Lévis
Télécopieur: 418 839-4244

5.5. Description détaillée (à l'aide de phrases complètes)

Coût des permis

(Ceci n'est pas une liste exhaustive. Pour plus de détails, consulter le règlement [RV-2021-21-64](#))

Construction ou installation d'un bâtiment principal:

- a) Habitation unifamiliale, bifamiliale, trifamiliale et multifamiliale: 400 \$ par logement;
- b) Habitation collective: 130 \$ par chambre et 400 \$ par logement;
- c) Habitation maison mobile: 400 \$;
- d) Autre qu'habitation, multifonctionnel ou agricole: 3,45 \$/m² de superficie de plancher, min. 400 \$;
- e) Multifonctionnel : Pour la partie sans logement: 3,45 \$/m² de superficie de plancher avec un min. de 400 \$;
Pour la partie comprenant des logements: 400 \$ par logement;
Pour la partie comprenant des chambres: 130 \$ par chambre;
- f) Agricole: 2.25 \$/m² de superficie plancher, min. 255 \$ et max. 2150\$.

Agrandissement, modification ou rénovation d'un bâtiment principal:

- a) Habitation: 5,60 \$/1000 \$ du coût estimé des travaux, min. 100 \$ et max. 400 \$
- b) Ajout de logement: 400 \$ par logement;
- c) Autre qu'habitation, incluant multifonctionnel: 5,60 \$/1000 \$ du coût estimé des travaux, min. 200 \$;
- d) Ajout de chambres dans une habitation collective: 130 \$.

Démolition d'un bâtiment principal: 130 \$ (2150 \$ si assujéti au règlement RV-2017-16-56 sur la démolition d'immeubles)

AcXjZjWUhhjcb'Xi i b' dYf a jg' c i' Xi i b' WYfhjZjWUhh' f a jg: 25 % du coût initial dudit permis ou du certificat

Ajout d'une construction accessoire (abri d'auto, galerie, garage, gloriollette, pavillon de bain, piscine, poulailler domestique, entrepôt, etc):

- a) Habitation : 100 \$;
- b) Autre qu'habitation, incluant multifonctionnel, mais excluant agricole : 255 \$;
- c) Agricole : 2.25 \$/m² de superficie de plancher, min. 255 \$ et max. 2150 \$.

Agrandissement, modification ou rénovation d'une construction accessoire:

- a) Habitation : 74 \$;
- b) Autre qu'habitation, incluant multifonctionnel : 130 \$.

Démolition d'une construction accessoire: 80 \$ (665 \$ si assujéti au règlement RV-2017-16-56 sur la démolition d'immeubles)

Démolition poulailler domestique: Gratuit

Enseigne: 130 \$ par enseigne (enseigne d'inauguration : 65 \$)

Installation septique: 255 \$ **Système UV :** 255 \$

Puits: 175 \$

Espace de chargement/déchargement ou un espace de stationnement: 127 \$

Mur de soutènement, écran tampon ou acoustique: 72 \$

Remblai / Déblai: 95\$

Construction, ouvrage ou travaux dans la rive, le littoral ou la plaine inondable: 95\$

Abattage d'un arbre autre qu'un déboisement: 30 \$ pour le premier arbre et les arbres suivants 10 \$ (chacun).

Ajout d'un usage principal: 165 \$ **Ajout d'un usage complémentaire:** 135\$

Évènement: 135 \$

Camion cuisine: 545 \$

Lotissement: 90 \$ par lot créé (dans certains cas des frais de parcs, terrains de jeux ou espaces naturels peuvent s'appliquer)

* Les honoraires d'un permis délivré ne sont pas remboursables.

* Aucun honoraire supplémentaire n'est exigé lorsqu'il s'agit d'un permis assujéti à une disposition réglementaire adopté en vertu de l'article 145.42 de la LAU, ou un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA).

Heures d'ouverture des bureaux :

Horaire régulier : Lundi au vendredi : 8h 30 à 12h 00 et 13h 30 à 16h 30

* Pour les demandes éligibles au traitement en 30 minutes, il est important de prendre un rendez-vous en composant le 311.

Service des permis et inspection:

996, rue de la Concorde, Lévis (Québec) G6W 0P8 - Téléphone: 311 ou 418 839-2002 - extérieur Lévis
Télécopieur: 418 839-4244